



Québec, le 12 avril 2016

Madame Mireille Paul
Directrice
Direction de l'évaluation environnementale
des projets nordiques et miniers
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les Changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame la Directrice,

Le 22 janvier 2016, vous avez sollicité la collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) afin de déterminer si le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada est acceptable sur le plan environnemental et social.

En réponse à votre demande, vous trouverez, ci-jointe, l'analyse de la recevabilité (qualité de l'étude d'impact) et de l'acceptabilité (le projet et ses impacts) que le MAPAQ a réalisée. Prendre note que l'analyse du MAPAQ contient une certaine marge d'erreur et que certains impacts n'ont pu être détectés puisque TransCanada n'a pas transmis la localisation exacte des différentes composantes du projet.

À la lumière de cette analyse, le MAPAQ considère que des informations supplémentaires devraient être apportées à l'étude d'impact et que des modifications techniques devraient être apportées au projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada.

Pour toute question de nature technique, vous pouvez rejoindre M. Pierre-Olivier Girard, de la Direction générale du développement et de l'aménagement du territoire agricole, par téléphone au 418 380-2100, poste 3591, ou par courriel à pierre-olivier.girard@mapaq.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Sylvain Tremblay